

Jerzy Pikulik

Les chants de l'Ordinaire de la Messe dans les Graduels médiévaux polonais

Collectanea Theologica 47/Fasciculus specialis, 149-167

1977

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

JERZY PIKULIK, WARSZAWA

LES CHANTS DE L'ORDINAIRE DE LA MESSE DANS LES GRADUELS MÉDIÉVAUX POLONAIS

L'objet de l'article est constitué par les chants des *Kyrie*, *Gloria*, *Sanctus* et *Agnus Dei*, contenus dans les Graduels manuscrits qui se trouvent actuellement dans nos bibliothèques nationales et ecclésiastiques. Après ceux des séquences¹ et des versets alléluïatiques², c'est le troisième Index consacré à la forme du chant monodique si vivant au Moyen Age; elle se développe en effet dans toute l'Europe jusqu'à la fin du XVI^e siècle et même plus tard, souvent en dehors du répertoire strictement grégorien. Cette problématique est très importante pour les médiévistes. La connaissance joue ici un rôle de premier plan. Les chants de l'Ordinaire de la messe attirent l'attention de tout historien de la musique, ceci non seulement à cause de leur nombre, de leur interdépendance ou de la création nationale, mais aussi pour pouvoir établir les structures représentatives des traditions liturgiques et musicales des différents Ordres et diocèses. Les considérations méthodologiques ont également leur importance. Les compositions successives, leur arrangement, le lieu de la parution des manuscrits, et les rubriques qui les accompagnent sont de nouveaux critères permettant d'établir la provenance des Codex non identifiés jusqu'à présent. A leur base se trouvent les décisions des synodes diocésains ou nationaux et les chapitres généraux qui imposaient le respect du répertoire approuvé.

Etat de la question

La littérature de la matière n'est pas encore très riche. H. Feicht a attiré l'attention sur le problème de l'Ordinaire de la messe, mais il a limité son étude aux Graduels de Wiślica (se trouvant à Kielce) et franciscains de Płock, tous les deux du début du XIV^e siècle³. Ce qui intéresse B. R a j e c z k y, c'est le Kyrie

¹ J. Pikulik, *Indeks sekwencji w polskich rękopisach muzycznych*, (Index des séquences dans les manuscrits musicaux polonais), Warszawa 1974.

² J. Pikulik, *Alleluia of Easter Cycle in Medieval Poland*, *Collectanea Theologica* 45(1975) fasc. spéc., p. 135—158.

³ H. Feicht, *Muzyka liturgiczna w polskim średniowieczu* (La musique liturgique dans le Moyen Age polonais), *Musica Medii Aevi* I, Kraków 1965, p. 38 s.

Ungaricum, enregistré par le ms. cracovien 1267 du XV^e siècle⁴. L'auteur constate qu'il n'est pas de création hongroise, mais témoigne des contacts culturels suivis entre la Pologne et la Hongrie. J. Pikulik s'est intéressé au problème de l'Ordinaire franciscain signalé par H. Feicht⁵. Les réflexions de Pikulik prennent appui sur les 22 Graduels des Frères Mineurs et des soeurs Clarisses. Il a constaté que le répertoire de l'Ordre est génétiquement lié à la chapelle papale du Latran. Le plus ancien fond des chants se limite à 10 cycles. Ce nombre augmente au XV^e siècle jusqu'à 14 et trahit l'influence de manuscrits diocésains. Le problème de l'Ordinaire cistercien a été traité par T. Maciejewski⁶. L'auteur a prouvé qu'en plus de cycles adoptés par l'Ordre, les Codex cisterciens polonais manifestent un certain éloignement de la tradition. Maciejewski a repris le problème de l'Ordinaire dans sa conférence prononcée à la session de musicologie Musica Antiqua Europae Orientalis⁷. A la lumière des recherches actuelles les faits publiés doivent subir d'importantes modifications. Le même problème a été traité durant la même session par J. Pikulik⁸. L'auteur a attiré l'attention sur le fait qu'il existe 5 ensembles indépendants de l'Ordinaire, caractéristiques des Codex diocésains, cisterciens, dominicains, franciscains et ceux des Prémontrés. Il existe en outre quelques études de graduels isolés qui attirent l'attention sur les Ordinaires qu'ils contiennent.

Les recherches actuelles ont cependant démontré qu'on ne peut trancher le problème d'une manière satisfaisante sans prendre en considération tous les manuscrits. A leur début les recherches ont révélé 90 Graduels des XIII^e—XVI^e siècles dont 37 représentent la tradition diocésaine, et 53 la tradition monastique. Ce dernier groupe se divise comme suit:

les Pères du Sépulcre	1
Cisterciens	14

⁴ B. Rajeczky, *Sur le Kyrie Ungaricum du manuscrit n° 1267 de la Biblioteka Jagiellońska (XV^e s.)*, in: *Studia Hieronymo Feicht septuagenario dedicata*, Kraków 1967, p. 137—142.

⁵ J. Pikulik, *Franciszkańskie Ordinarium missae w średniowiecznej Polsce (L'Ordinaire de la messe franciscain dans la Pologne médiévale)*, *Studia Theologica Varsaviensia*, 10(1971)n°2, p. 111—130.

⁶ T. Maciejewski, *Kyrieale cysterskie w najstarszych rękopisach polskich: XIII i XIV wiek (Le Kyrieale cistercien dans les manuscrits polonais les plus anciens: XIII^e et XIV^e s.)*, *Musica Mediae Aevi III*, Kraków 1969, p. 59—88.

⁷ T. Maciejewski, *Kyrieale i jego percepcja w Polsce do XVI wieku (Le Kyrieale et sa perception en Pologne jusqu'au XVI^e s.)*, in: *Musica Antiqua*, Bydgoszcz 1975, p. 261—271.

⁸ J. Pikulik, *Polistrukturalny charakter polskiej kultury muzycznej w średniowieczu na podstawie Proprium de tempore, sekwencji i Ordinarium missae (Le caractère polystruktural de la culture musicale polonaise au Moyen Age d'après le Propre du temps, les séquences et l'Ordinaire de la messe)*, in: *Musica Antiqua*, Bydgoszcz 1975, p. 280—285.

Dominicains	7
Franciscains	16
Chanoines réguliers	3
Clarisses	5
Prémontrés	6
Pauliniens	1

Dans le titre j'ai qualifié de polonais tous les manuscrits, bien que quelques-uns aient été réalisés pour des centres étrangers. Parmi eux se trouvent: celui d'Augsbourg, le ms. s.s. des XIV^e—XV^e siècles qui est conservé dans la Bibliothèque du Séminaire de Plock, le manuscrit non identifié L 35 du XIV^e s. de la Bibliothèque du Séminaire de Pelplin, le plus vraisemblablement le ms. tchèque B. 1714 du XV^e s. et probablement les Codex cisterciens ms. IF 412 et IF 413, tous deux du XIII^e s. Les trois derniers manuscrits se trouvent dans la Bibliothèque de l'Université de Wrocław. N'est pas polonais non plus le Graduel des Pères du Sépulcre du XIV^e s. de Nysa ms. IF 386 qui se trouve dans la même Bibliothèque, mais les pages avec les chants de l'Ordinaire qui y ont été introduites sont empruntées à un autre Graduel du XV^e s. qui, lui, représente déjà la tradition polonaise. Bien que son origine soit étrangère, je le compte parmi les manuscrits polonais, car on s'en est servi dans notre pratique musicale, ils ont exercé une influence sur le contenu des manuscrits autochtones et l'inverse, ils contiennent des additions propres à notre tradition.

Une manière différente de noter les chants caractérise les différents groupes de manuscrits. Ce qui concerne autant les répertoires que la place de l'Ordinaire dans les Graduels, et aussi les rubriques qui précisent la classe des fêtes liturgiques. La manière qu'emploient les copistes est toujours la même, à tel point qu'elle est un nouveau critère pour reconnaître l'origine des Codex.

Les façons d'enregistrer

La manière dont sont enregistrés les Ordinaires a sa propre histoire. B. Stäblein attire l'attention sur plusieurs étapes⁹:

1. Au XI^e s. les chants apparaissent dans le cadre des formulaires de la messe de tempore et de sanctis. Dans le cas où les mêmes oeuvres se répètent, les copistes indiquaient seulement les *Incipit*. Nous retrouvons cette manière, encore que sporadiquement, dans les Graduels polonais plus tardifs. P. ex. pour le formulaire des morts dans le ms. de Świdnica 170 du XV^e s. et dans le formulaire marial ms. 181 du XV^e s., tous deux conservés dans la Bibliothèque du Chapitre de Wrocław. Nous retrouvons également l'Ordinaire dans le

⁹ B. Stäblein, *Messe*, MGG IX, col. 151—157.

formulaire marial du manuscrit dominicain ms. 1132/I du XIV^e s. de la Bibliothèque des Ossolinski à Wrocław.

2. En même temps apparaît la manière de noter l'Ordinaire avec le *proprium* tropé et le plus souvent avec les séquences. Ils constituent déjà un groupe spécial de manuscrits.

3. Au XI^e s. encore commence le processus qui consiste à extraire de la partie principale du manuscrit les chants de l'Ordinaire. Ils se trouvent à une place, ceci de cette manière que l'on enregistre à la suite tous les *Kyrie*, puis les *Gloria*, les *Sanctus* et les *Agnus Dei*. Chez les Prémontrés les copistes respectaient cette méthode encore au XIV^e s. Une manière analogue est constatée, contrairement à la tradition de l'Ordre, dans le Graduel cistercien de Henryków du XIII^e—XIV^e s. ms. IF 417 de la Bibliothèque de l'Université de Wrocław.

4. Au XII^e s. se répand l'habitude de réunir par deux les chants de l'Ordinaire: *Kyrie* — *Gloria* et *Sanctus* — *Agnus Dei*. Une imitation de cette manière consiste à noter une des paires, tandis que les chants de la deuxième figurent séparément. Le groupement de l'Ordinaire en deux paires est caractéristique en Pologne des Graduels diocésains, et pour les religieux, des Pères du Sépulcre de Nysa, des chanoines réguliers de Żagań en Silésie, des prémontrées à Cracovie et des Pères pauliniens. Les Graduels des Prémontrées d'Imbramowice et de Czerwińsk se réfèrent à la manière précédente, de même que le Graduel diocésain de Brzeg ms. K 24 de la Bibliothèque de l'Université de Wrocław, dans lesquels sont couplés seulement le *Sanctus* et l'*Agnus*. La diversité caractérise le ms. de Wiślica ms. 1, le ms. de Cracovie 45 du début du XV^e s. et le ms. s.s. d'Augsbourg. Les chants y figurent soit par paires, soit séparément; ainsi après la paire *Kyrie-Gloria* figurent p.ex. 3 *Kyrie*.

5. Au XII^e s. naît également l'usage de la création de cycles de l'Ordinaire. Cet usage caractérise en Pologne les manuscrits cisterciens, dominicains, franciscains et ceux des clarisses qui leur sont liées par le répertoire des Codex, et des chanoines réguliers de Cracovie. Chacune des trois traditions de musique liturgique a adopté ses arrangements de chants propres, presque totalement différentes de ceux qui étaient proposés par les éditions vaticanes. Ne leur sont communs que les cycles IV et XV.

6. Chaque texte de l'Ordinaire avait au début sa propre mélodie. Au XIV^e s. fut acceptée en Europe la pratique d'une même mélodie pour le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*. Elle caractérise chez nous les Codex diocésains, en outre les Graduels des Pères du Sépulcre, des chanoines réguliers de Żagań, des prémontrées de Cracovie et des pauliniens. Cette tendance a eu pour résultat la formation de cycles où la mélodie comptait pour le *Kyrie*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei* et un peu plus tard même pour le *Gloria*. Peut servir d'exemple le *Kyrie*

de *Passione Domini* datant du XV^e s. ou, unique en Europe, l'adaptation du *Kyrie IX* à d'autres textes dans le Graduel des rorantistes du Wawel ms. 46 de 1543.

La place de l'Ordinaire

La différence affecte également la place qu'occupent dans les Graduels les chants de l'Ordinaire¹⁰. On peut citer à ce propos quelques usages significatifs. Dans les manuscrits diocésains, et pour les religieux dans ceux des Pères du Sépulcre, des chanoines réguliers de Żagań et des pauliniens, elle se situe dans les premières pages. Une initiale soignée et ornée inaugure d'ordinaire les deux paires de chants. Dans les Codex cisterciens et dans celui des dominicains ils sont placés après la *pars de Sanctis*. La seule exception concerne le ms. cistercien IF 417 de Henryków qui est noté comme dans les manuscrits diocésains. La manière d'enregistrement de l'Ordinaire des manuscrits prémontrés est significative. Les *Kyrie* et *Gloria* se trouvent après le *proprium de Sanctis*, les *Sanctus* et *Agnus Dei* après les séquences. Les copistes norbertins ont agi autrement pour le Graduel ms. 12 de Czerwinsk, dans lequel le *Kyrie* et le *Gloria* se trouvent au début et sur le ms. 508 de Cracovie qui a adapté le répertoire et la manière de transcrire de la tradition diocésaine. Le groupe des Codex franciscains présente une double manière. Dans les uns, et après eux dans les Graduels des clarisses et des chanoines réguliers de Cracovie, l'Ordinaire se trouve après la *pars de Sanctis*, dans les autres, on a suivi l'exemple diocésain. Il semble que cette seconde manière caractérise les manuscrits des Bernardins, et pour préciser, les copistes des religieux de Cracovie.

Les rubriques

Enfin les rubriques, différentes, méritent l'attention. Elles indiquaient l'exécution des chants à l'occasion des différentes fêtes. Il convient également de signaler que dans les manuscrits diocésains et dans les manuscrits monastiques qui acceptent leur usage, les notes figurent au début de chaque paire de chants, alors que dans les manuscrits cisterciens, dominicains et franciscains elles précisent des cycles successifs, et chez les prémontrés chaque oeuvre. Sont caractéristiques des premiers les expressions comme *in summis festivitibus*, *in duplicibus* ou les premiers mots des tropes: *Kyrie ions bonitatis*, *Kyrie magne Deus potentiae*, et plus loin: *de apostolis*, *de confessoribus*, *de martyribus*, *de virginibus* etc... La tradition cis-

¹⁰ On remarque également un changement dans l'édition vaticane. Dans le *Liber Usualis* les chants de l'Ordinaire se trouvent aux premières pages, alors que dans le Graduel Romain de 1974, ils se trouvent après le Propre des Saints.

tercienne employait les expressions suivantes: *omnibus festis quibus non laboramus, dominicis diebus et festis quibus laboramus et privatis diebus*. D'autres formules sont également en usage, mais est caractéristique des religieux l'expression: *quibus non laboramus et quibus laboramus*. Les dominicains eux aussi ont leurs rubriques fixes: *in festis totis duplicibus, in festis duplicibus, semiduplicibus, simplicibus* et celles qu'on ne retrouve nulle part ailleurs: *in pro festis diebus* et *in missis defunctorum*. De même les franciscains et associés: *in duplicibus maioribus, in duplicibus minoribus, in semiduplicibus festis maioribus, in semiduplicibus festis minoribus, in festis minoribus, in festis simplicibus, in dominicis diebus* et *pro defunctis*. Il faut encore signaler les rubriques propres aux prémontrés: *in praecipuis festis, in mediocribus festis, in minoribus festis duplicibus, in festis celebribus* et, à partir du XIII^e s. — *in festis triplicibus*. Cette dernière expression a sans doute été empruntée aux chapitres des cathédrales. Le Graduel des soeurs prémontrées de Cracovie ms. 508 est la seule exception: il a adopté l'usage du Codex diocésain.

Les cas incertains ou controversés

A la lumière de ces critères on peut douter de la provenance de quelques Graduels connus jusqu'à présent comme diocésains. Il s'agit en premier lieu des ms. du XV^e s., ms. 56 et 602 de la Bibliothèque du Chapitre de Wrocław, et du ms. du XVI^e s. L 2 de la Bibliothèque du Séminaire de Pelplin, dans lesquels l'Ordinaire figure après la *pars de Sanctis*, donc contrairement à la tradition diocésaine. Conforme à celle-ci est cependant la manière d'unir les chants par paires. On ne peut cependant pas oublier que tel était également l'usage des Pères du Sépulcre, des chanoines réguliers de Żagań et des pauliniens. Conformes au répertoire diocésain sont les répertoires et en outre, dans les deux premiers, les notes. Dans le ms. L 2 nous rencontrons dans le *Sanctus* la rubrique: *in toto duplicibus*, ce qui indiquerait des influences dominicaines. La difficulté de situer ces Graduels dans un des groupes cités semble indiquer qu'ils représentent des milieux de chanoines réguliers, dont la pratique musicale était diversifiée. Un autre problème qui reste sans solution c'est l'appartenance diocésaine des manuscrits étrangers, ms.s.s. de Plock et ms. L 35 de Pelplin. Le premier provient d'Augsbourg, d'où la difficulté de préciser la tradition en usage dans ce milieu. Seuls les musicologues allemands peuvent apporter une contribution utile. Dans tous les cas, l'Ordinaire y figure par paires après la *pars de Sanctis*. Dans le second par contre se trouvent les cycles de messes, ce qui pourrait indiquer une origine monastique. Il semble que de nouvelles recherches soient en mesure de trancher le cas.

Le répertoire de l'Ordinaire

Le répertoire de l'Ordinaire dans les Graduels médiévaux polonais est riche. Nombre d'additions ultérieures témoignent de la vitalité de cette forme monodique, ce qui explique leur usage dans la liturgie quotidienne. Avec cela on observe le processus de l'infiltration de compositions caractéristiques d'une tradition dans d'autres, même s'il s'agit de structures défendues par de sévères prescriptions de chapitres généraux.

1. Répertoire diocésain

Les manuscrits diocésains, surtout ceux de la province de Cracovie et du territoire de Silésie, avaient le répertoire le plus riche, et en même temps le plus vivant du point de vue de l'influence. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes actuellement en possession d'une minime partie seulement de Graduels et pour cette raison tout essai de généralisation ne peut avoir qu'un caractère relatif. P. ex. le diocèse le plus ancien, celui de Poznań, ne possède aucun Graduel. Une collection d'environ 50 manuscrits fut détruite pendant la dernière guerre. C'est également le cas de Płock. Le seul Graduel diocésain de l'évêque Ciołek de 1507 ne transmet aucun chant de l'Ordinaire, manquent en effet les premières pages. Gniezno et Włocławek ne disposent actuellement chacun que d'un seul Codex en 2 tomes du deuxième quart du XVI^e s., et encore, dans celui de Gniezno ms. 196 il manque les pages avec le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*, et dans celui de Włocławek ms. 2 les parties du *Kyrie* et du *Gloria*. Un troisième manuscrit de Włocławek, ms. 3 est également défectueux. Le tableau suivant donne le nombre de chants dans les manuscrits du centre cracovien. La première colonne indique l'enregistrement original, la deuxième les suivants:

Bibliothèque du Chapitre de Cracovie

signature	<i>Kyrie</i>	<i>Gloria</i>	<i>Sanctus</i>	<i>Agnus Dei</i>
ms. 45	17+1	10	15+4	15+4
ms. 44	9	5	10	10
ms. 43	15	8	24	24
ms. 42	9	7	20+1	19+1
ms. 46	10+3	8+3	19+1	19+1

A titre de comparaison, voici le nombre de chants dans les Graduels diocésains des autres centres:

signature	<i>Kyrie</i>	<i>Gloria</i>	<i>Sanctus</i>	<i>Agnus Dei</i>
Bibliothèque de l'Université de Wrocław				
ms. M 1194	14	9	11+2	9+2
ms. K 24	21+1	10	20+2	16+2
ms. R 504	9+6	5+4	12	10
Bibliothèque du Chapitre de Wrocław				
ms. 61n	19	10	13+3	13+3
ms. 47a	16	8	11	11
Bibliothèque du Chapitre de Gniezno				
ms. 195	12	5	11	11
Bibliothèque du Chapitre de Włocławek				
ms. 1	10	6	11	11

Un plus grand nombre de *Sanctus* que d'*Agnus Dei* peut s'expliquer par le fait d'une deuxième transcription du même chant en raison d'additions de tropes surtout en l'honneur de la Vierge.

La comparaison prouve, ce que j'ai déjà rappelé, que le répertoire des territoires du sud est plus riche. Caractéristique de Cracovie est également un nombre supérieur de *Kyrie* en comparaison avec les *Sanctus* et les *Agnus Dei*. Il n'est pas exclu que sur ce point ait été décisive la conscience de l'importance de ces chants dans la liturgie, rappelée au dernier concile et aussi d'autres dispositions d'exécution. Plus proportionnés sont par contre les répertoires de la cathédrale de Wrocław ms. R 504 et 47a, de Gniezno et de Włocławek, avec cependant une supériorité numérique du premier.

2. Répertoire des Pères du Sépulcre et des chanoines réguliers

Les Graduels des Pères du Sépulcre et des chanoines réguliers de Żagań manifeste également une grande richesse de chants. Le premier, le ms. IF 386 transmet 20 *Kyrie*, 8 *Gloria*, 14+4 *Sanctus* et 13+4 *Agnus Dei*; le second, ms. IF 387 de la Bibliothèque de l'Université de Wrocław 13 *Kyrie*, 7 *Gloria*, 10+2 *Sanctus* et autant d'*Agnus Dei*. J'ai déjà rappelé que l'Ordinaire des Pères du Sépulcre n'est pas original, mais qu'il a été emprunté à un autre manuscrit

plus tardif. Ce fait confirmerait l'opinion que le Codex est d'origine étrangère qui de cette manière a été adapté à la liturgie d'un autre territoire. Les additions cracoviennes dans le ms. d'Augsbourg ms. s.s. de Płock ont, selon la plus grande vraisemblance, une signification analogue.

3. Répertoire cistercien

Le problème de l'Ordinaire dans le Codex cistercien constitue un phénomène complexe. Le point de départ est constitué par la réforme musicale du milieu du XII^e s. qui, à côté de la suppression des tropes et des séquences, a fixé 3 cycles de chants:

1. <i>Kyrie</i> — XI	2. <i>Kyrie</i> — XV	3. <i>Kyrie</i> — litanies
<i>Gloria</i> — XIV	<i>Gloria</i> — XV	<i>Sanctus</i> — XVIII
<i>Sanctus</i> — XVII	<i>Sanctus</i> — XV	<i>Agnus</i> — XVIII
<i>Agnus</i> — II	<i>Agnus</i> — XV	

Note: L'*Agnus* II du premier cycle manque d'homogénéité — dans les ms. silésiens le deuxième *Agnus* est emprunté au XVIII, dans les autres au VIII.

La pauvreté du répertoire est le reflet de la sévérité des principes ascétiques de st. Bernard de Clairvaux. La situation changea ultérieurement quand apparurent, à côté des cycles obligatoires, des chants empruntés à d'autres répertoires. Les compositions traditionnelles furent maintenues chez nous dans les Graduels cisterciens de Pelplin, Gdańsk et le plus vraisemblablement de Żarnowiec, en outre par le Graduel de Paradyż datant du XIV^e s. ms. 69 conservé aux Archives Archidiocésaines de Poznań et par les ms. silésiens IF 413, IF 415 et IF 418. L'habitude de l'élargissement du répertoire, commencée le plus vraisemblablement en Allemagne, se retrouve dans les ms. silésiens IF 412, IF 414, IF 416 et dans le ms. 76 d'Obra en Grande Pologne; à côté des cycles cités figurent, plus d'une fois, des chants avec les tropes caractéristiques des manuscrits diocésains. Une place à part revient au ms. déjà cité de Henryków IF 417 qui nous transmet 11 *Kyrie*, 8 *Gloria*, 5 *Sanctus* et 3 *Agnus*. Sans la liste des versets alléluïatiques on pourrait croire que l'attribution de l'origine du Codex exige des modifications; la richesse des séquences semblerait le confirmer.

4. Répertoire dominicain

C'est le Graduel de 1254 qui a inauguré l'unification du répertoire dominicain. Il a recueilli 8 cycles de messes. Ils se trouvent dans les Codex monastiques polonais:

- | | | | |
|----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. <i>Kyrie</i> — IX | 2. <i>Kyrie</i> — IV | 3. <i>Kyrie</i> — XIV | 4. <i>Kyrie</i> — XII |
| <i>Gloria</i> — IX | <i>Gloria</i> — IV | <i>Gloria</i> — II | <i>Gloria</i> — XI |
| <i>Sanctus</i> — II | <i>Sanctus</i> — IV | <i>Sanctus</i> — XVII | <i>Sanctus</i> — XV |
| <i>Agnus</i> — IX | <i>Agnus</i> — IV | <i>Agnus</i> — II | <i>Agnus</i> — XV |
-
- | | | | |
|-----------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 5. <i>Kyrie</i> — XVI | 6. <i>Kyrie</i> — XVI | 7. <i>Kyrie</i> — litan. | 8. <i>Kyrie</i> — propre |
| <i>Gloria</i> — XV | <i>Sanctus</i> — XVIII | <i>Sanctus</i> — XVIII | <i>Sanctus</i> — XVIII |
| | <i>Agnus</i> — XVIII | <i>Agnus</i> — XVIII | <i>Agnus</i> — XVIII |
| | | | des morts |
| | | | des morts |
| <i>Sanctus</i> — XV | | | |
| <i>Agnus</i> — XV | | | |

Les schémas de messes obligatoires dans tout l'Ordre furent enrichis chez nous par les emprunts de chants faits à la tradition musicale diocésaine. Ceci concerne surtout le Graduel du XIV^e s. de Jarosław ms. s.s. conservé dans la Bibliothèque des Pères dominicains à Cracovie. D'ailleurs le plus ancien manuscrit dominicain de Pologne, le ms. 1132/I du XIV^e s. contient déjà le *Kyrie V* absent des cycles dominicains.

5. Répertoire franciscain

Le répertoire des Franciscains et des groupes religieux qui suivent leur tradition de musique liturgique est en principe homogène. Les manuscrits les plus anciens comprennent 10 cycles dont le nombre augmente au XVI^e s. jusqu'à 14, ceci sous l'influence de la liturgie diocésaine:

- | | | | |
|---------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. <i>Kyrie</i> — II | 2. <i>Kyrie</i> — IV | 3. <i>Kyrie</i> — VI | 4. <i>Kyrie</i> — XIV |
| <i>Gloria</i> — I ad lib. | <i>Gloria</i> — IV | <i>Gloria</i> — II | <i>Gloria</i> — XI |
| <i>Sanctus</i> — II | <i>Sanctus</i> — IV | <i>Sanctus</i> — XVII | <i>Sanctus</i> — VIII |
| <i>Agnus</i> — IX | <i>Agnus</i> — IV | <i>Agnus</i> — XVII | <i>Agnus</i> — XII |
-
- | | | | |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------------|
| 5. <i>Kyrie</i> — XII | 6. <i>Kyrie</i> — XVI | 7. <i>Kyrie</i> — XI | 8. <i>Kyrie</i> — des morts |
| <i>Gloria</i> — XIV | <i>Gloria</i> — XV | <i>Gloria</i> — XIV | <i>Sanctus</i> — XVIII |
| <i>Sanctus</i> — XII | <i>Sanctus</i> — XV | <i>Gloria</i> — XI | <i>Agnus</i> — XVIII |
| <i>Agnus</i> — XIV | <i>Agnus</i> — XV | <i>Sanctus</i> — XI | |
| | | <i>Agnus</i> — XI | |
-
- | | | |
|--------------------------|-----------------------|--|
| 9. <i>Kyrie</i> — litan. | 10. <i>Kyrie</i> — IX | 11. <i>Kyrie</i> — <i>de Passione</i> |
| <i>Sanctus</i> — XVIII | <i>Gloria</i> — IX | <i>Sanctus</i> — mél. du <i>Kyrie</i> |
| <i>Agnus</i> — XVIII | <i>Sanctus</i> — XVII | <i>Agnus</i> — mél. du <i>Kyrie</i> et du <i>Sanctus</i> |
| | <i>Agnus</i> — XVII | |
-
- | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 12. <i>Kyrie</i> — ad lib. VIII | 13. ou bien: <i>Kyrie</i> — I | ou bien: <i>Kyrie</i> — I |
| <i>Sanctus</i> — IX | <i>Gloria</i> — I | <i>Gloria</i> — II |
| <i>Agnus</i> — mél. <i>Sanctus IX</i> | | |
-
- | |
|--|
| 14. <i>Kyrie</i> — XVII (2 ^e version de LU) |
| <i>Sanctus</i> — XVII |
| <i>Agnus</i> — XVII |

Les influences diocésaines sont sensibles surtout dans le Graduel des Clarisses de Gniezno ms. 170 de la Bibliothèque du Chapitre à Gniezno, et aussi, mais à un moindre degré, des Clarisses de

Sary Sącz ms. „2”. Les Gradués des chanoines réguliers de Cracovie manifestent une stricte dépendance à l'égard du plus ancien répertoire monastique.

6. Répertoire des Prémontrés

Un grand nombre de chants de l'Ordinaire de la messe dans les Gradués des Prémontrés est assez proche de ceux des franciscains. On remarque cependant une certaine différence dans les manuscrits. Les Gradués polonais du monastère st. Vincent de Wrocław ms. IF 385, IF 422 et IF 423 représentent la tradition unifiée. Tous sont originaires du XIV^e s. et conservés dans la Bibliothèque de l'Université de Wrocław. Du premier est dépendant le manuscrit de Czerwińsk ms. 12, encore que la place du *Kyrie* et du *Gloria* est la même que dans les manuscrits diocésains. Plus proche de la tradition est le Codex d'Imbramowice ms. RM 3, par contre le Graduel des prémontrés de Cracovie ms. 508 contient le répertoire diocésain, et les variantes mélodiques indiquent un lien de dépendance avec les manuscrits du Wawel. L'influence de la tradition diocésaine est d'ailleurs visible dans tous les manuscrits de ce groupe monacal.

7. Répertoire des pauliniens

Le seul Graduel des Pauliniens contient 10+3 *Kyrie*, 8+2 *Gloria*, 9+4 *Sanctus* et autant d'*Agnus Dei*. Le répertoire est identique au répertoire diocésain.

Les chants

Les chants de l'Ordinaire peuvent être rassemblés en trois groupes:

- a. publiés dans le Graduel Romain.
- b. connus au Moyen Age, mais ne se trouvant pas dans l'édition vaticane,
- c. création polonaise.

A la base de ce classement se trouve la méthode comparative qui prend en considération les matériaux originaux du Graduel Romain de 1908, et d'autre part les catalogues de M. Melnicki¹¹, D. Bosse¹², P. J. Thannabaur¹³ et M. Schildbach¹⁴.

¹¹ M. Landwehr-Melnicki, *Das einstimmige Kyrie des lateinischen Mittelalters*, Regensburg 1955[dans les citations abrég. Mel.

¹² D. Bosse, *Untersuchung einstimmiger mittelalterlicher Melodien zum Gloria in excelsis Deo*, Regensburg 1955; dans les citations abrég. Bos.

¹³ P. J. Thannabaur, *Das einstimmige Sanctus der römischen Messe in der handschriftlichen Überlieferung des 11. bis 16. Jahrhunderts*, München 1962; dans les citations abrég. Than.

¹⁴ M. Schildbach, *Das einstimmige Agnus Dei und seine handschriftliche Überlieferung vom 10. bis zum 16. Jahrhundert*, Erlangen-Nürnberg 1967.

J'ai établi la production polonaise d'après le principe de la méthode *ex silentio*. Si les chants trouvés ne sont pas cités dans les collections en question, ni dans les manuscrits polonais reconnus comme étant d'origine étrangère, on est en droit de conclure qu'ils sont nés sur nos territoires. Il en est de même pour l'origine des tropes. Dans la mesure où ils ne figurent pas dans les collections AH, RH, et dans les catalogues de Melnicki, Bosse, Thannabaur et Schildbach, on est autorisé à les considérer comme d'origine polonaise. Les médiévistes se rendent bien compte du fait que cette méthode entraîne des défauts et peut susciter des déceptions en cas de découverte d'une oeuvre inconnue; ils sont pourtant forcés de l'adopter faute d'un autre critère. C'est d'ailleurs le seul quand il s'agit d'établir l'Ordinaire. Le médiéviste se trouve en bien meilleure posture s'il s'agit d'établir p. ex. la liste des séquences polonaises, car en plus de la méthode *ex silentio*, il peut se servir des acrostiches, du contenu de l'oeuvre et des informations qui nous sont parvenues par l'intermédiaire des chroniques.

1. *Kyrie*

L'analyse et la méthode comparative ont permis d'isoler dans les manuscrits polonais 46 *Kyrie*, 15 *Gloria*, 53 *Sanctus* et 56 *Agnus Dei*.

Du premier groupe nous retrouvons 16 *Kyrie* dans le Graduel Romain: I, II, IV, V, VI, IX, XI, XII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, *Kyrie de Requiem*, VI *ad lib.* et VIII *ad lib.* Du répertoire du Vatican manquent chez nous seulement les *Kyrie*: III, VII, VIII, X, XIII et les autres *ad lib.* Tous ne jouissaient pas de la même popularité. Ont généralement été employés les *Kyrie*: I, II, IV, V, IX, XI, XIV et VIII *ad lib.* Seuls les Graduels Cracoviens contiennent le *Kyrie* XII, ce qui pourrait témoigner de l'influence dominicaine, et parmi les chants exécutés sporadiquement dans la liturgie diocésaine se trouvent les *Kyrie*: XVI et VI *ad lib.* Par contre dans la sphère franciscaine étaient chantés les *Kyrie* VI, XVII et *de Requiem*. Quant à la liturgie des défunts, les Codex diocésains comptent le *Kyrie super Si enim*, concernant le deuxième formulaire des défunts — *Si enim credimus* qui y avait la priorité. Les Graduels polonais comptent en plus de ceux-ci un *Kyrie* avec la mélodie adaptée du *Sanctus* VIII, universellement connu en Europe.

Le deuxième groupe compte 16 *Kyrie* que nous ne retrouvons pas dans l'édition vaticane. Parmi eux 13 sont des plus populaires, les autres d'un usage sporadique. Quelques-uns appartiennent au répertoire commun à l'Europe, Meln. n° 7, 144, 60 et 61, un se trouve dans les manuscrits anglais et français, Mel. n° 214 et un dans le manuscrit romain, Mel. n° 97. Par contre les mélodies n° 128 et 105 sont des oeuvres tchèques, tandis que les n° 111, 149, 126,

75, 85 et 166 se trouvent dans les Codex aquiléens, autrichiens, tchèques et allemands. Les compositions allemandes connues chez nous ont leur origine à Bamberg, et sont parvenues chez nous en passant par la Bohême. Font partie de ce groupe 6 *Kyrie* qui se sont maintenus dans nos manuscrits, bien qu'ils ne soient pas d'origine polonaise¹⁵.

Le troisième groupe est formé de 7 *Kyrie*, de création polonaise. Aucun n'a connu un usage général. Le premier provient de milieux de clarisses, les deux suivants des cathédrales de Wrocław et de Gniezno, les autres datent du tournant des XVI^e—XVII^e siècles. L'origine des deux *Kyrie* du catalogue Mel. n^o 107 et 100 est sujette à discussion. Le premier, de *Passione*, a été retrouvé par M. Melnicki dans le manuscrit de Koszyce du XV^e s. Pourtant cette oeuvre est très répandue en Pologne, et sa transcription la plus ancienne se trouve dans le Graduel de Sandomierz ms. 1667 datant d'environ 1460. Le nombre d'enregistrements et le culte très vivant de la Passion du Seigneur semblent militer en faveur d'une origine plutôt polonaise. Le deuxième se trouve, selon Melnicki, dans deux Codex: dans le cationnaire ms. 58 de Środa Śląska de 1474 et dans le manuscrit d'Estergom du XV^e s. La composition s'est répandue en Silésie et on suppose que de cette manière elle a pénétré dans le manuscrit cité. L'emprunt dans les deux cas témoignerait de contacts culturels suivis entre la Pologne et la Hongrie.

2. *Gloria*

Sur 15 chants du *Gloria* 9 se trouvent dans le Graduel Romain: I, II, IV, IX, XI, XII, XIV, XV et I *ad lib*. La plus grande importance dans les milieux diocésains revient aux chants I, II, IV, IX, XIV, XV et surtout I *ad lib*. Ils ont également été en usage chez les religieux, avec en plus le *Gloria* XI. Le moins chanté était le *Gloria* XII, d'origine allemande selon B o s s e, alors que la tradition dominicaine ne compte pas le *Gloria* XIV. Dans le deuxième groupe le *Gloria* n^o 5 et 37 d'après B o s s e, est répandu dans les manuscrits diocésains, mais moins dans ceux des religieux. Le premier se trouve aussi dans ceux des prémontrés. Il était en usage dans toute l'Europe, la France exceptée. Le suivant se trouve dans les manuscrits autrichiens, tchèques, allemands, hongrois et de St Gall. Les autres, B o s s e n^o 45, 10 et 49 apparaissent chez nous sporadiquement. Un *Gloria* est une composition polonaise de Silésie.

3. *Sanctus*

Le répertoire des *Sanctus* est composé d'un groupe de 53 chants, dont 9 se trouvent dans le Graduel Romain: II, IV, VIII, IX, XI, XII.

¹⁵ De l'auteur de l'article se trouve sous presse un Index de l'Ordinaire de la messe polonais, dans lequel figurent les *Incipit* de chaque chant.

XV, XVII, XVIII. En outre on a adapté au texte la mélodie du *Kyrie IX* et de l'*Agnus Dei XVII*. La première adaptation est l'oeuvre des rorantistes de Cracovie, la deuxième sans doute a été réalisée à Bamberg. Elle a joui d'une grande popularité dans les Codex composés à l'est de Metz. En Pologne, elle figure presque uniquement dans les manuscrits diocésains, qui omettent par contre le *Sanctus XI*; celui-ci est exécuté seulement en milieu franciscain qui ne fait de II, IV, XVIII qu'un usage modéré.

Le deuxième groupe compte 26 compositions qui représentent la création de différents milieux. Un grand rayon d'action en Europe revient aux mélodies du catalogue Than. n° 127, 147, 98, 90 et 137; le *Sanctus* n° 70 est d'origine française, n° 175, 161 et vraisemblablement 150, 182, 19 et 36 d'origine allemande; 185, 39, 101, 78, 144 et 21 d'origine tchèque, et le n° 148 d'origine hongroise.

16 compositions sont d'origine polonaise, ce qui est remarquable en comparaison du premier et du deuxième groupes de *Sanctus*. La plupart proviennent de Cracovie sur un espace de 3 siècles 1 du début du XIV^e s., 7 du tournant des XV^e—XVI^e siècles et 1 d'environ 1543. L'un d'entre eux a été vraisemblablement composé à Nysa, deux au monastère des Prémontrés st. Vincent à Wrocław. Dans le Graduel marial ms. DDI 28 du Musée Silésien de Cieszyn sont conservées les transcriptions de 3 autres *Sanctus*; les derniers appartiennent sans doute aux créations des pauliniens. Comme pour le *Kyrie de Passione*, l'origine du *Sanctus* Than. n° 108 qui a la même mélodie que ce *Kyrie*, reste un problème sujet à discussion.

4. *Agnus Dei*

Le groupe le plus important est formé par les chants de l'*Agnus Dei*. Du répertoire du Graduel Romain étaient en usage chez nous: II, IV, IX, XI, XII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, plus les mélodies du *Kyrie IX* et des *Sanctus* II, IV, VIII, IX, XII, XVII adaptées au texte. L'adaptation du *Kyrie IX* a été réalisée, comme pour le *Sanctus*, dans les milieux rorantistes du Wawel. Les *Agnus Dei* XI, XII, et XIV étaient en usage uniquement dans les milieux franciscains. Parmi les plus employés dans l'usage musical diocésain étaient les *Agnus* II, XV, XVII et avec la musique adaptée les *Sanctus* VIII, IX et XII. Dans les manuscrits de cette structure nous est parvenue l'unique transcription de l'*Agnus Dei* XVI; les autres, même le XVIII, appartiennent aux chants traités avec une certaine réserve.

Au deuxième groupe appartiennent 25 compositions. Leur provenance, en raison de l'identité de la mélodie, est la même que pour les *Sanctus*.

L'ensemble des compositions polonaises comprend 14 *Agnus*. La différence de quantité des *Sanctus* et des *Agnus* provient du fait

qu'il manque l'équivalent à l'un des *Sanctus* norbertin de Wrocław et paulinien. La majorité des *Agnus* a été composée à Cracovie, 1 à Nysa, 1 à Wrocław et 3 figurent dans le Graduel marial ms. DDI 28. La question de l'origine de la mélodie de l'*Agnus de Passione* reste ouverte, comme pour le *Kyrie* et le *Sanctus*.

Les modes

L'appartenance modale des chants polonais est la suivante:

	D	E	F	G	C
<i>Kyrie</i>	3	—	2	—	2
<i>Gloria</i>	—	1	—	—	—
<i>Sanctus</i>	5	1	6	4	—
<i>Agnus Dei</i>	5	1	5	3	—

Dans les chants du *Kyrie* prédominent donc les modes D et F-C. Le premier était souvent employé dans la composition monodique; en raison de son caractère on le nommait „grégorien". Le deuxième, introduit au XI^e s., obtint une plus grande importance aux XIV^e—XVI^e siècles. Par contre étonne l'absence du mode E caractéristique de cette période et ceci dans la région alpine qui exerçait son influence sur l'Autriche et la Bohême. Il apparaît par contre dans le *Gloria*, et sporadiquement dans le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*. Dans ces derniers prédomine de nouveau les modes D, F et G; ce dernier atteint son apogée au XIII^e s., surtout en Europe méridionale.

Les tropes

Le problème de la mélodie médiévale est lié à celui de la question des tropes. On les employait dans toute l'Europe, avec certaines restrictions en ce qui concerne Rome, comme un élément soulignant un degré supérieur de festivité. Cet usage a également trouvé un écho dans nos manuscrits, mais avec une moindre extension. La raison en est l'époque dont date la majorité de nos Graduels. Ils ont été créés au moment où la popularité des tropes avait sensiblement faibli.

Ils se trouvent dans tous les chants de notre Ordinaire, le plus souvent pourtant dans les mélodies du *Kyrie* et du *Sanctus*. Les textes rassemblés peuvent être groupés en deux ensembles, importés et polonais.

Parmi ceux connus en Europe on trouve:

1. *Cunctipotens* — AH 47 : 4
2. *Fons bonitatis* — AH 47 : 5
3. *Lux et origo* — AH 47 : 12a
4. *Magne Deus potentiae* — AH 47 : 99
5. *Pater Creator omnium* — AH 47 : 14
6. *Pater cuncta* — AH 47 : 10
7. *Sanctorum lumen* — Mel. n° 111
8. *Virginitalis amator* — AH 47 : 9

A ce groupe peut être ajouté le trope qui, malgré des *Incipit* identiques, diffère de celui qui est donné dans AH et dans le catalogue de Melnicki¹⁶. Appartient au groupe étranger, en raison de sa présence dans le Graduel non polonais ms. B 1714:

9. *Kyrie sacerdos sumane*
Christe qui Iudaismo
Kyrie lumen aeternum

Parmi les compositions polonaises peuvent être comptés les titres suivants:

1. *Ascendens Christus in altum*
2. *Cuius semper proprium*
3. *Laudes Mariae decantemus*
4. *Patris de corde*

On a en outre conservé 3 tropes dont l'origine peut être discutée, mais tout indique une origine polonaise:

1. *Clementissime Pater ingenite*
2. *Genitor alme auctor*
3. *Surrexit Christus a morte*

Le premier est une addition tardive dans le Graduel non polonais ms. L 35 de Pelplin. L'addition a, le plus vraisemblablement, été faite par notre copiste. M. Melnicki a trouvé le deuxième trope uniquement dans le manuscrit de Hradec Králove réalisé en 1505¹⁷. Sur notre territoire il s'est conservé dans le Graduel des chanoines réguliers de Żagań du XV^e s. On peut soupçonner qu'ils en sont les auteurs. Le troisième, d'après Melnicki, se trouve uniquement dans l'Ordinaire cistercien silésien de Krzeszów datant du XVII^e s.; il se trouve actuellement à la Staatliche Bibliothek de Berlin sign. theol. 4° 209¹⁸. Toutefois les Graduels polonais contiennent des transcriptions plus anciennes.

On faisait l'usage le plus fréquent de *Fons bonitatis*, *Magne Deus potentiae* et *Virginitalis amator*. On peut les trouver dans

¹⁶ AH 47:10; Mel. n° 48.

¹⁷ Mel. n° 111.

¹⁸ Mel. n° 39.

les manuscrits diocésains aussi bien que monastiques. Les tropes *Cunctipotens* et *Surrexit Christus a morte* se trouvent dans 3 transcriptions, et *Clementissime Pater, Sacerdos summe* et *Sanciorum lumen* seulement dans deux. Les autres sont des transcriptions uniques. Les tropes polonais *Ascendens Christus* et *Laudes Mariae* manifestent un manque d'originalité. Le premier est génétiquement dépendant de *Surrexit Christus a morte* — dans les deuxième et troisième acclamations les paroles sur la Résurrection ont été remplacées par celles de l'Ascension-, le second est dépendant de *Sanctorum lumen*, les emprunts se trouvant dans le *Christe* et dans le *Kyrie* 9.

Les additions de textes au *Gloria* sont connues dans l'usage européen. Nous en trouvons les parallèles dans le catalogue de D. B o s s e¹⁹. Voici celles des sources polonaises:

1. *Domine, Fili unigenite, Jesu Christe et Sancte Spiritus*. Sa source est à chercher probablement dans la plus ancienne rédaction latine de la Doxologie, conservée dans l'antiphonaire de Bangor de 690. L'endroit analogue est: *Jesu Christe, Sancte Spiritus Dei*²⁰. Ce trope se trouve dans toutes les transcriptions du *Gloria I ad lib.*

2. *Domine, Fili unigenite, salus nostra, Jesu Christe*. Il se trouve dans la transcription du *Gloria II*.

3. *Domine, Fili unigenite, Jesu Christe altissime*. Cette addition est la plus fréquente dans les transcriptions du *Gloria*. Elle est notée par les copistes du *Gloria II* dans le ms. cracovien ms. 43, et se retrouve dans les *Gloria IV, XII, XV* et autres. D. B o s s e indique qu'elle apparaît le plus souvent dans les manuscrits allemands²¹.

4. Les tropes marials. On les a introduits en Pologne dans le *Gloria IX*, Bos. n^o 37 et 39. Les manuscrits franciscains contiennent en outre une version modifiée. Pour la fête de l'Immaculée Conception on remplace le texte: *Mariam sanctificans, Mariam gubernans* et *Mariam coronans* par un autre: *Mariam praeservasti, Mariam fabricasti* et *Mariam sublimasti*. Ce dernier uniquement dans le *Gloria IX*.

Des 17 tropes de *Sanctus*, 14 ont été empruntés à la production générale:

- | | |
|------------------------------------|---------------|
| 1. <i>Angeli et Archangeli</i> | — AH 47 : 382 |
| 2. <i>Benedictus Mariae Filius</i> | — AH 47 : 277 |
| 3. <i>Benedictus Mariae natus</i> | — AH 47 : 304 |
| 4. <i>Clemens verbi sator</i> | — AH 47 : 250 |
| 5. <i>Deus pater iudex</i> | — AH 47 : 321 |
| 6. <i>Deus rerum principium</i> | — AH 47 : 298 |

¹⁹ Bos. p. 15—17.

²⁰ J. A. J u n g m a n n, *Missarum Sollemnia*, t. II, Paris, p. 106.

²¹ Bos. p. 16.

- | | |
|---|---------------|
| 7. <i>Divinum mysterium</i> (déformé) — | AH 47 : 319 |
| 8. <i>Flos candens oritur</i> | — AH 47 : 330 |
| 9. <i>Genitor summi</i> | — Than. n° 49 |
| 10. <i>Hic in carne transit panis</i> | — AH 47 : 460 |
| 11. <i>O dulcedo caritatis</i> | — AH 47 : 381 |
| <i>Omnes una carminantes</i> | — AH 47 : 293 |
| 12. <i>O quam dulciter</i> | |
| 13. <i>Perpetuo numine</i> | — AH 47 : 286 |
| 14. <i>Rector caeli immortalis</i> | — AH 47 : 292 |

Sont inconnus par contre:

1. *Angelorum imperator*
2. *Ave, vive panis*
3. *Benedictus virginei floris*

Sont polonais le plus vraisemblablement les tropes *Angelorum imperator* et *Ave, vive panis*. Ce dernier a été ajouté au ms. cistercien ms. IF 414. De ce groupe *Hic in carne transit panis* est un trope d'*Agnus Dei*, adapté au *Sanctus* dans nos Codex. Par contre de l'unique enregistrement en Pologne de *Divinum mysterium* dans le ms. 1 de Wislica ont été conservés uniquement les mots: *Judaeis negantibus sit in detrimentum*.

Le trope le plus fréquent chez nous était: *O dulcedo caritatis* — *Omnes una carminantes*, noté dans 9 transcriptions. Dans 8 se sont conservés *Angeli* et *Archangeli*, dans 4 *Hic in carne* et dans 3 *Deus rerum principium*. Les autres sont actuellement des enregistrements uniques. Deux fois se rencontre le trope polonais *Angelorum imperator* et *Benedictus virginei floris*.

Les moins nombreux sont les tropes de l'*Agnus Dei*:

1. *Agnus Dei, Jesu Christe, qui tollis*
2. *Cuius in Aegypto* — AH 47 : 389
3. *Miserere Deus vere* — AH 47 : 454
4. *Rex aeternae gloriae* — AH 47 : 439

Le premier trope est une addition de deux mots: *Jesu Christe*, introduits entre *Agnus Dei* et *qui tollis*. Il n'est pas exclu qu'il ait été introduit par le copiste du Graduel cistercien ms. IF 414. Le plus populaire était *Miserere Deus vere*, conservé dans 6 Codex. Les autres sont des transcriptions uniques.

Conclusion

En résumé, les chants de l'Ordinaire connus de l'édition du Graduel Romain se trouvent surtout dans les Graduels monastiques. Dans la tradition diocésaine prédominante, sauf le *Gloria*, d'autres en usage dans la musique européenne. Le répertoire des *Kyrie* compte un assez important groupe de chants exécutés dans toute l'Europe Occidentale. Parmi les *Sanctus* et les *Agnus Dei* prédominent les compositions d'origine allemande ou tchèque. Parmi les pre-

miers prédomine la créativité de Bamberg. Les compositions allemandes ont été reçues en Pologne probablement par l'intermédiaire des Codex tchèques. Dans les manuscrits polonais se sont conservés en outre les chants qu'on ne retrouve plus dans d'autres. La création polonaise est assez riche, surtout en ce qui concerne les *Sanctus* et les *Agnus Dei*. La priorité à ce point de vue revient à Cracovie et à la Silésie. Nombreux sont également les tropes polonais en latin, surtout pour les *Kyrie*. Pour certains on observe la dépendance à l'égard d'autres textes. La connaissance de notre Ordinaire médiéval permet de corriger les opinions de certains musicologues allemands qui pensent que le répertoire de l'Europe Centrale et Orientale se trouve dans la sphère de la production allemande²². Ils ont pour toute excuse leur ignorance des Graduels polonais. Leur opinion repose surtout sur les Codex tchèques qui, eux, témoignent d'une plus grande dépendance.

²² Cf. Mel. p. 30; Bos. p. 20; Than. p. 5, note 3.